

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**
Comité des technologies de l'information et de la communication,
de la science, de la technologie et de l'innovation**Quatrième session**Bangkok et en ligne, 30 août-1^{er} septembre 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire**

Les contours de la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique**Résumé du rapport sur la transformation numérique en
Asie et dans le Pacifique de 2022****Note du secrétariat***Résumé*

L'essor rapide des technologies numériques crée à la fois des opportunités et des défis pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme le recours au numérique est devenu la solution par défaut pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les effets positifs de la transformation numérique des sociétés et les conséquences négatives du creusement de la fracture numérique ont mis en évidence l'interdépendance de la transition numérique et du développement. C'est pourquoi les pays de la région doivent impérativement faire en sorte que chacun bénéficie des possibilités offertes par les technologies numériques, aussi bien pour assurer sa prospérité actuelle que pour participer plus largement aux sociétés du futur où le numérique aura toute sa place.

Le présent document fait un point des principales conclusions du rapport sur la transformation numérique en Asie-Pacifique de 2022 à l'appui de l'application du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026). L'objectif est de fournir aux décideurs politiques des informations, des données et des analyses relatives aux liens entre la pandémie de COVID-19, la fracture numérique, les possibilités offertes par la transformation numérique et le développement durable. Le rapport sur la transformation numérique sera lancé à l'occasion de la quatrième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation.

Les membres du Comité sont invités à partager les perspectives stratégiques nationales relatives à l'analyse et aux recommandations figurant dans le rapport sur la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique de 2022. Ils sont invités également à proposer des solutions quant à la manière dont les constatations et les expériences peuvent soutenir l'application du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) (ESCAP/CICTSTI/2022/INF/1).

* Nouveau tirage pour raisons techniques (26 juillet 2022).

** ESCAP/CICTSTI/2022/L.1.

I. Introduction

1. Dans toute la région Asie-Pacifique, la technologie numérique modifie de nombreux aspects du quotidien. Si cette transformation était déjà bien engagée avant l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19), elle a été précipitée de manière aussi soudaine qu'inattendue par la pandémie, quand les gouvernements, les entreprises et les collectivités ont cherché à sécuriser davantage les communications numériques sans contact. À bien des égards cette transformation a été bénéfique puisqu'elle a poussé des pans entiers de la société à recourir rapidement aux technologies numériques. Mais ce « big bang »¹ a laissé de nombreuses personnes de côté – celles qui n'ont pas les moyens ou les capacités nécessaires pour adopter les nouvelles technologies – accentuant ainsi la fracture numérique et ses répercussions socioéconomiques.

2. La transformation numérique et les technologies de rupture² impliquent un changement de paradigme qui affecte tous les aspects de la création de valeur et de la gestion, de l'utilisation et de la distribution des ressources d'une société. La transformation numérique va plus loin que la dématérialisation, car une société ne peut généralement pas revenir aux étapes précédentes de la transformation numérique³, même si elle le souhaite, en raison des changements socioéconomiques généralisés de la structure de l'économie.

3. Pour lutter contre la pandémie de COVID-19, les gouvernements des pays de la région ont dû appliquer des mesures strictes de confinement et d'atténuation des effets visant à minimiser l'interaction humaine directe, ce qui a incité à utiliser davantage des services numériques en ligne sans contact. Certains ont fourni une aide au revenu en ligne et de nouveaux services numériques pour les ménages et les entreprises, et les personnes ont davantage eu recours aux achats en ligne, au travail à distance, aux visioconférences et à l'enseignement à distance.

II. Le big bang creuse le fossé numérique et les inégalités socioéconomiques

4. Cependant, le big bang a creusé le fossé numérique. Les changements s'opèrent à une vitesse telle que de nombreuses personnes et entreprises sont laissées de côté. Comme de plus en plus d'appareils et de dispositifs requièrent un accès à Internet, les entreprises et les personnes qui ne disposent pas d'une connexion fiable et abordable ou qui n'ont pas les compétences voulues se verront plus souvent empêchées dans l'accès aux avantages et aux possibilités de l'économie numérique.

¹ Prolifération ou adoption de technologies numériques de rupture par les pays de l'Asie et du Pacifique pour faire face aux restrictions dues à la pandémie de COVID-19 dans un court laps de temps.

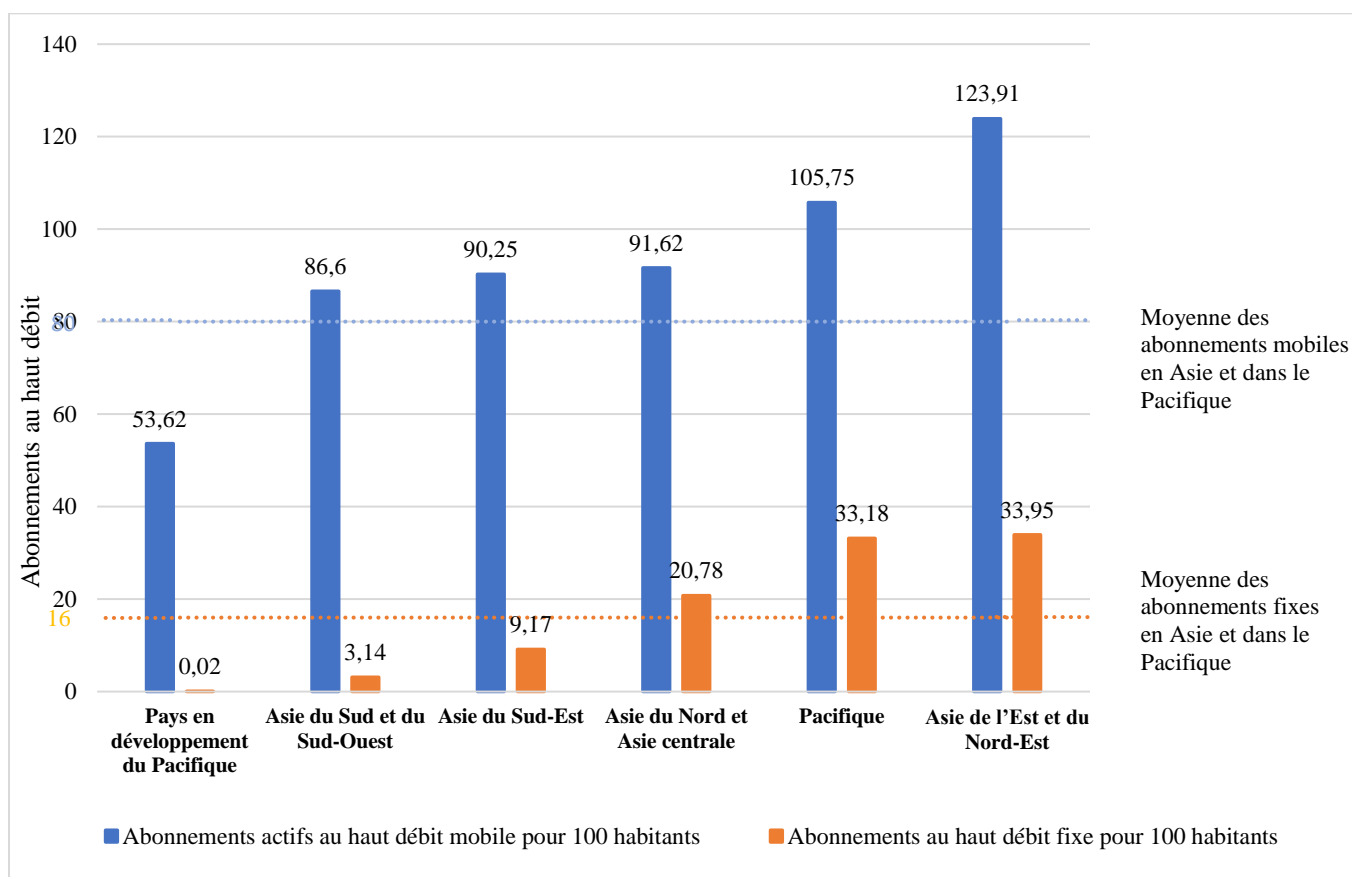
² Elles comprennent l'intelligence artificielle, les mégadonnées, les réseaux électroniques à haute capacité et la connectivité mobile, qui bouleversent et transforment la production, la consommation et les interactions sociales.

³ Les éléments essentiels qui contribuent à la transformation numérique comprennent la numérisation et la dématérialisation. La numérisation est le processus qui consiste à convertir des informations analogiques au format numérique afin qu'elles puissent être stockées, traitées, gérées et transmises électroniquement – comme la conversion de musique analogique en fichiers MP3. La dématérialisation est l'adaptation d'un système ou d'un processus afin qu'il soit exploitable au moyen d'un ordinateur et d'Internet, ce qui peut améliorer les processus, les modèles et la productivité des entreprises.

5. La fracture numérique se manifeste par des différences importantes entre les pays. En Asie et dans le Pacifique, par exemple, les inégalités sont plus marquées en ce qui concerne l'accès au haut débit fixe – les pays en développement du Pacifique étant ceux qui y ont le moins accès et les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, ceux qui y ont le plus accès. S'agissant des abonnements mobiles, le fossé persiste même si le niveau d'accès est globalement plus élevé et les écarts plus réduits : s'agissant des abonnements pour 100 habitants, ils vont de 54 % dans les pays en développement du Pacifique à 124 % en Asie de l'Est et du Nord-Est (figure I).

Figure I

Connexions au haut débit pour 100 habitants, par sous-région en 2020
(Pondéré selon la population)



Note : la catégorie « Pays en développement du Pacifique » ne comprend pas l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

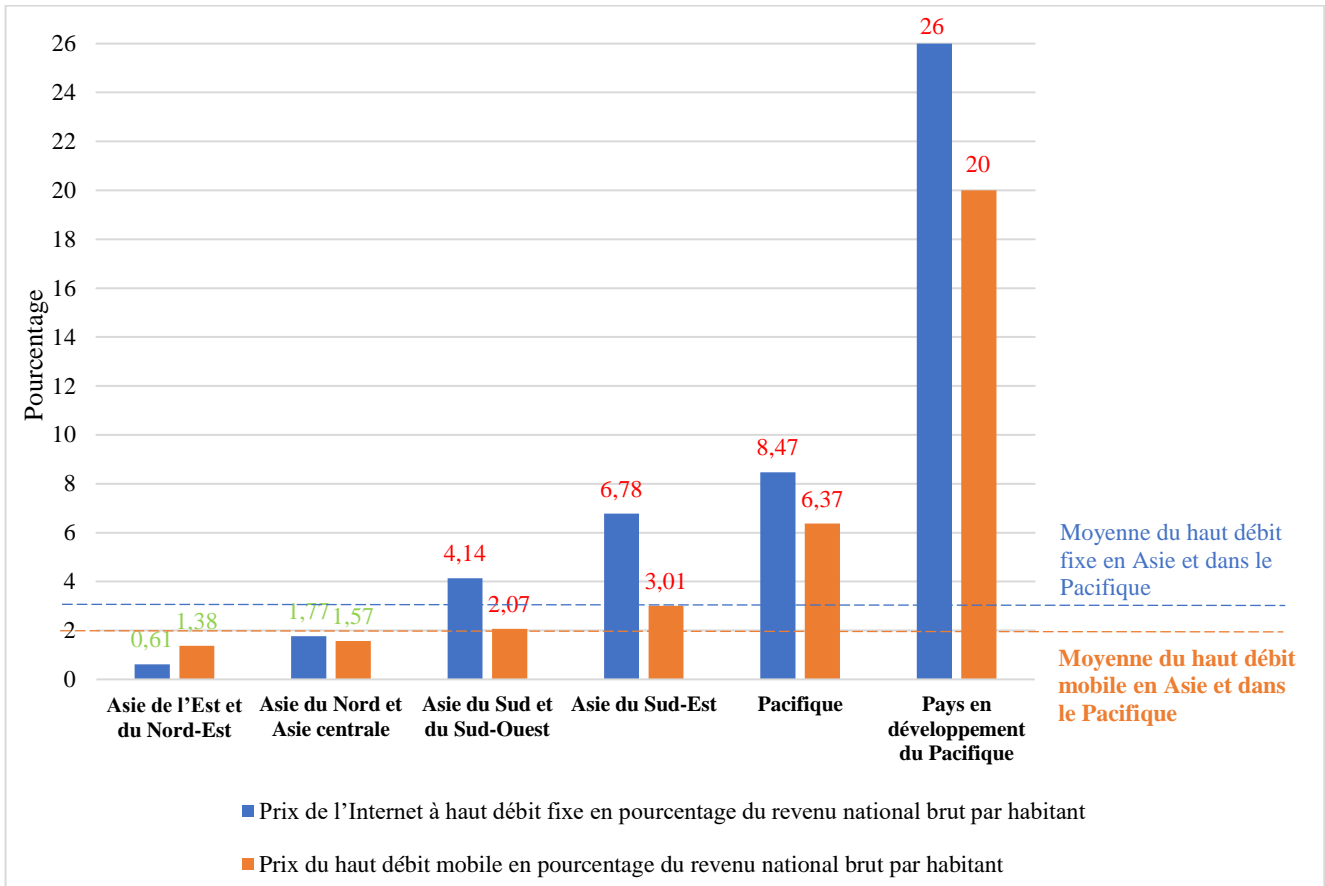
Source : Union internationale des télécommunications (UIT), *Base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde*, 25^e édition (2021).

6. Pour un même pays de la région Asie-Pacifique, il existe aussi des différences notables entre zones urbaines et zones rurales. Au Bhoutan, par exemple, 71 % de la population urbaine utilise des services mobiles, contre 29 % dans les zones rurales. Des écarts similaires entre les zones rurales et urbaines existent en Mongolie (25 % et 58 %) et au Samoa (2 % et 11 %).

7. Les écarts de niveaux d'abonnement entre les pays correspondent à des différences d'accessibilité financière. Ceux-ci sont illustrés dans la figure II qui montre les prix moyens des abonnements en proportion du revenu national brut par habitant. Dans seulement deux sous-régions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP),

l'Asie de l'Est et du Nord-Est et l'Asie du Nord et l'Asie centrale, l'abonnement au haut débit fixe et mobile est considéré comme abordable⁴.

Figure II
Prix de l'abonnement fixe et mobile en pourcentage du revenu national brut par habitant (2018-2020)



Note : la catégorie « Pays en développement du Pacifique » ne comprend pas l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les pourcentages sont pondérés selon la population.

Source : UIT, Base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, 25^e édition.

8. L'accessibilité financière est un problème persistant pour les utilisateurs lorsqu'il s'agit d'acheter ou de mettre à niveau des appareils de téléphonie mobile. Selon une étude récente sur les prix mondiaux des appareils mobiles en 2021⁵, le coût moyen global d'un smartphone était d'environ 104 dollars, soit 26 % d'un revenu mensuel moyen. Toutefois, des différences de prix importantes subsistent entre les groupes de revenus et les groupes géographiques. Dans les pays les moins avancés, on a constaté que les utilisateurs dépensaient plus du double de la moyenne mondiale, soit 53 %. L'Asie du Sud, avec 40 %, avait enregistré le deuxième prix moyen le plus

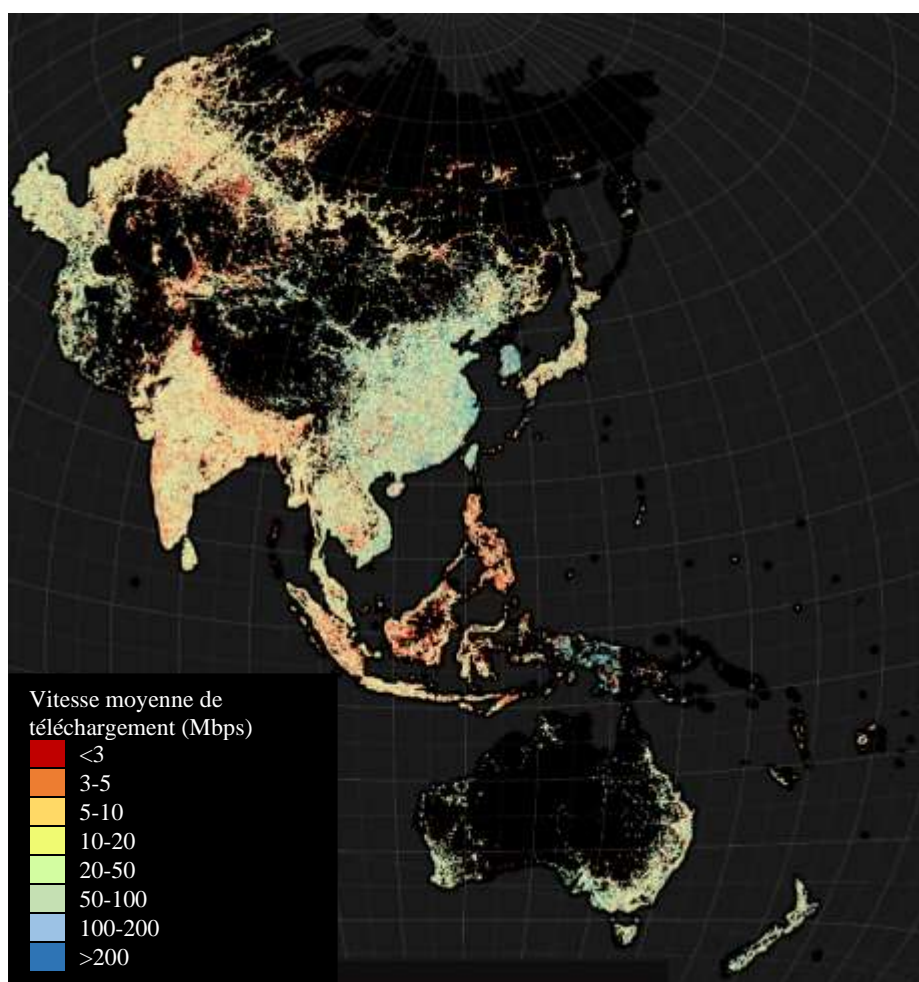
⁴ Si l'on se base sur l'objectif de la Commission « Le large bande au service du développement durable », une valeur inférieure ou égale à 2 % est considérée comme abordable et inversement. Voir Broadband Commission for Sustainable Development, « Achieving the 2025 advocacy targets: universal connectivity, affordability, skills, access, equality and use », disponible à l'adresse suivante : www.broadbandcommission.org/broadband-targets/ (page consultée le 10 mai 2022).

⁵ Alliance for Affordable Internet, « Device pricing 2021 », 7 octobre 2021.

élevé pour un smartphone par groupe géographique. C'est en Afrique subsaharienne que ce prix était le plus élevé (45 %).

9. Récemment, la CESAP a regroupé des données relatives à la vitesse de téléchargement en temps réel et les a cartographiées (voir carte). L'étude a montré des différences frappantes. Par exemple, au Japon, en République de Corée, en Thaïlande et au Viet Nam, ainsi qu'en Chine orientale, la vitesse moyenne de téléchargement à haut débit est plus élevée sur quasiment l'ensemble du territoire (indiquée en vert). Dans les archipels indonésien et philippin, le téléchargement à haut débit est plus lent, de même que dans plusieurs pays de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (indiqués en orange). Les pays insulaires en développement du Pacifique et certaines parties de l'Asie centrale et occidentale sont parmi les zones où cette vitesse est la plus faible (indiquées en rouge).

Vitesse de téléchargement à haut débit fixe en Asie et dans le Pacifique



Abréviation : Mbps, mégabits par seconde.

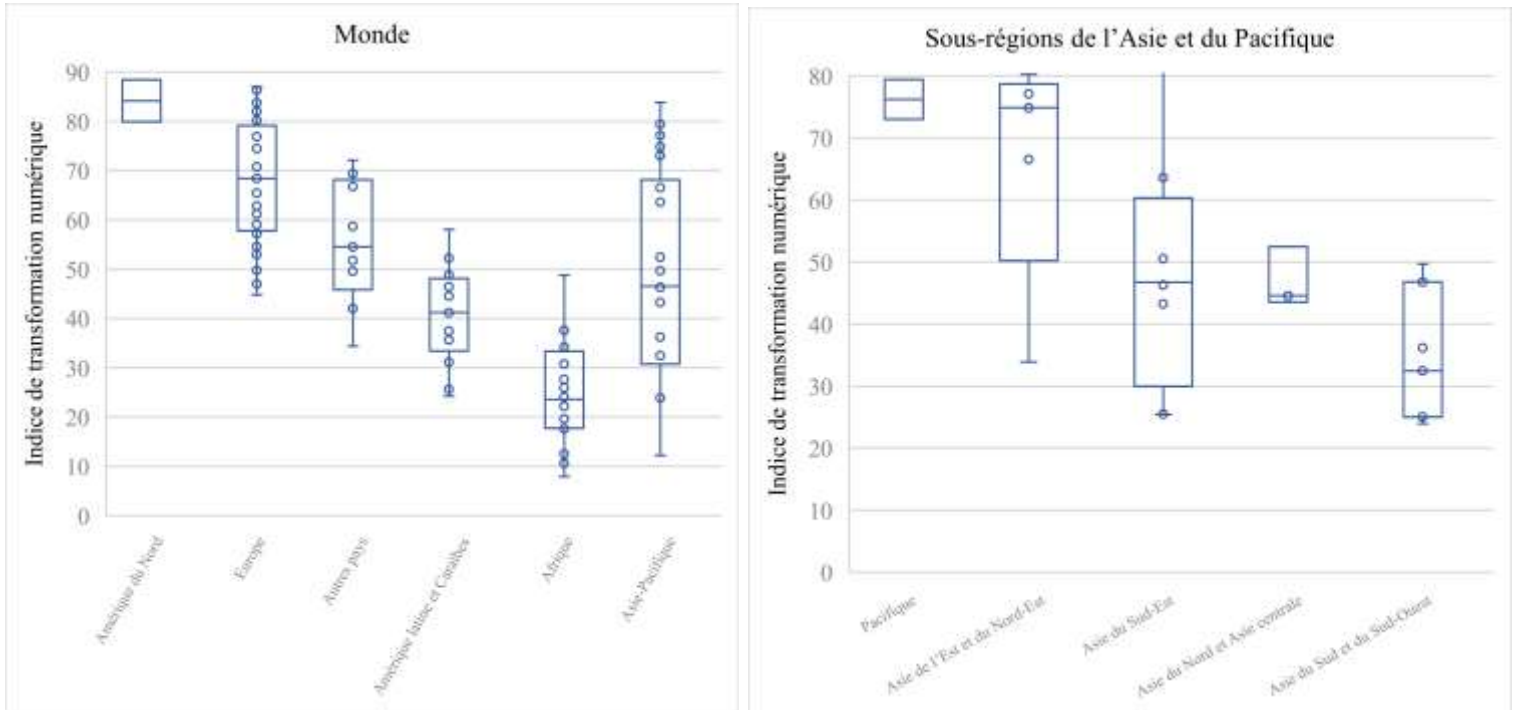
Note : carte établie par Gispo Limited sur la base de tests de vitesse effectués par Ookla Global Fixed and Mobile Network Performance Map Tiles pour la CESAP.

Avertissement : les frontières et noms indiqués, ainsi que les appellations employées sur la présente carte, n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

10. L'évolution rapide de la technique, ajoutée aux inégalités en matière d'accès à Internet haut débit, peut aussi exposer et accentuer les divisions sociales, économiques et géographiques existantes. Cela inclut les écarts liés à l'âge, au sexe, à l'éducation et à la situation de handicap, ainsi que les écarts

entre les régions. Un examen de la capacité de réaction des pays de l'Asie et du Pacifique à la transformation numérique⁶ fait apparaître de profondes fractures numériques entre les pays et les cinq sous-régions par rapport à celles d'autres régions (figure III). Si dans certains pays comme la Chine, la République de Corée et Singapour, la transformation numérique est bien avancée, de nombreux pays en développement de la région, notamment des pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest, accusent un retard alarmant.

Figure III
Fracture numérique au niveau mondial et entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique



Source : Jongsur Park, Seunghwa Jun et Jeong Yoon Kim, « Methodology for data analysis of digital transformation », Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, série de documents de travail de la CESAP (Bangkok, 2022).

Notes : « Autres pays » comprend tous les pays qui ne font pas partie de l'Europe, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine et des Caraïbes ou du Pacifique. Chaque point représente la note de transformation numérique d'un pays. La longueur de la boîte indique la répartition de la majorité des pays. La ligne horizontale à l'intérieur de la boîte indique le score médian des pays pour chaque région ou sous-région. Les points situés en dehors de la boîte indiquent les observations aberrantes (c'est-à-dire les pays ayant un score considérablement plus élevé ou plus bas que la majorité des pays à l'intérieur de la boîte). Plus la boîte est longue, plus la fracture numérique est importante (c'est-à-dire qu'il y a une différence marquée entre les pays bien notés et les pays mal notés à l'intérieur de la boîte). Comme on peut le voir dans la figure de gauche, c'est dans la région Asie-Pacifique que la fracture numérique est la plus marquée.

⁶ Jongsur Park, Seunghwa Jun et Jeong Yoon Kim, « Methodology for data analysis of digital transformation », Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, série de documents de travail de la CESAP (Bangkok, 2022).

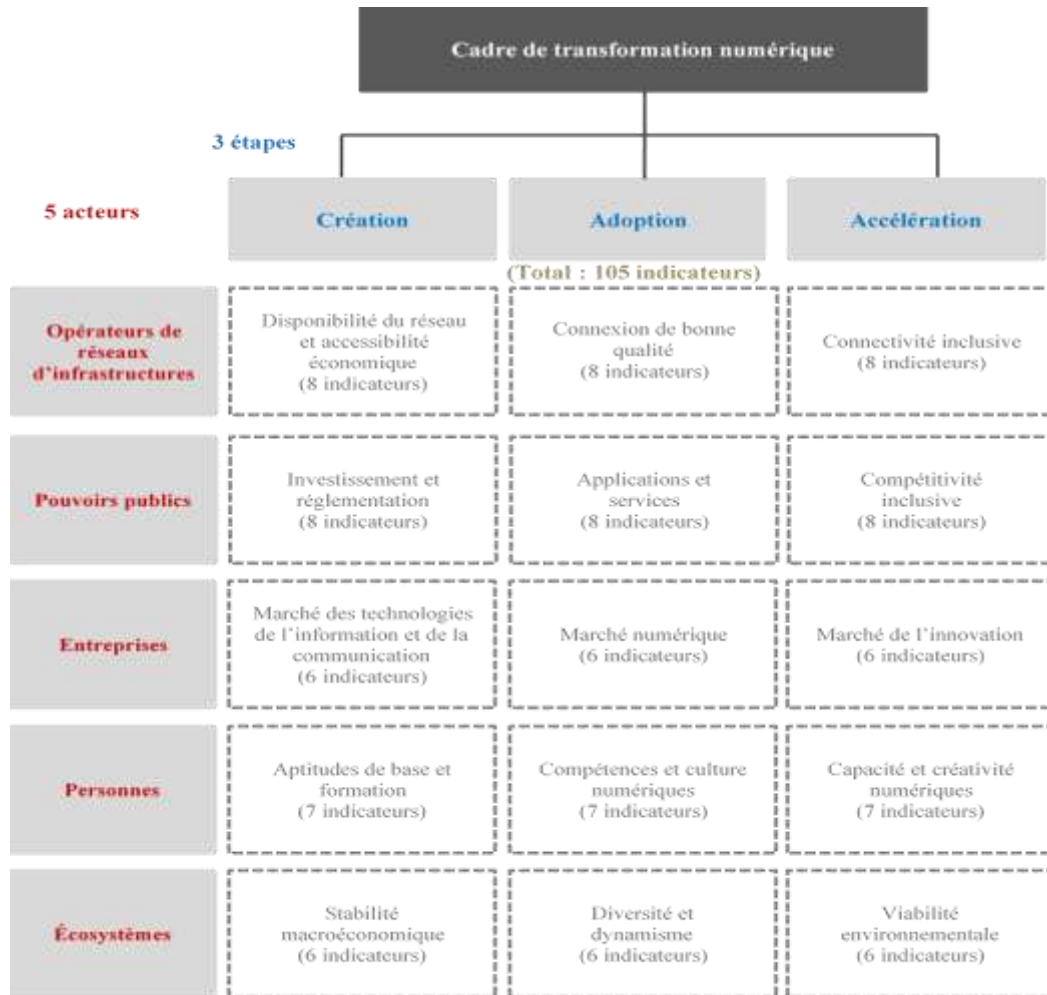
III. Les contours de la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique

11. L'accélération de la transformation numérique entraîne de profonds changements dans toute la région Asie-Pacifique. Nombre de ces changements sont voulus et planifiés, mais d'autres sont spontanés et devancent les réformes politiques et réglementaires. Le défi de l'action publique consiste à comprendre les implications de ces évolutions afin de favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise, tout en orientant cette transformation de la manière la plus efficace et la plus productive possible.

12. La situation présente des risques importants. Au niveau social et politique, les plateformes de réseaux sociaux en ligne, bien qu'elles favorisent une meilleure communication entre les personnes, ont également accru les risques de polarisation. Les algorithmes de certaines plateformes de réseaux sociaux en ligne maximisent incidemment le trafic pour les annonceurs en donnant la priorité aux messages les plus extrêmes et les plus provocateurs. Cela a favorisé la création de chambres d'écho et la diffusion de fausses informations à des niveaux alarmants.

13. Pour mieux comprendre les progrès des pays de la région Asie-Pacifique en matière de transformation numérique, le secrétariat a élaboré un cadre de transformation numérique assorti d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès et de déceler les lacunes en vue de cibler davantage les dialogues stratégiques à l'échelle régionale. Ce cadre comprend trois étapes de transformation numérique : a) la création, b) l'adoption et c) l'accélération. Pour chaque étape, cinq acteurs sont énumérés qui définissent l'objectif et la portée de la couverture, notamment les opérateurs de réseaux d'infrastructures, les pouvoirs publics, les entreprises, les personnes et les écosystèmes (figure IV).

Figure IV



Source : Jongsur Park, Seunghwa Jun et Jeong Yoon Kim, « Methodology for data analysis of digital transformation » (voir figure III).

14. Dans une étude pilote⁷ utilisant ce cadre, la CESAP a analysé la transformation numérique de 107 pays. Des données suffisantes et comparables au niveau international étaient disponibles pour 25 pays de la région de la CESAP. Le cadre de transformation numérique comprenait 105 indicateurs provenant de huit ensembles de données mondiales⁸. Les indicateurs pertinents ont été normalisés entre une valeur de 1 (faible) et 100 (élevée) et se sont vu appliquer différentes pondérations⁹ conformément aux recherches et études précédentes. Pour chacun des acteurs, les scores ont été additionnés pour former un indice de transformation numérique propre à chaque pays.

⁷ Ibid.

⁸ Les huit ensembles de données proviennent des huit bases de données suivantes : Indice de préparation au numérique de Cisco, Indice de préparation du réseau de Portulans Institute, World Digital Competitiveness Ranking (classement mondial de la compétitivité numérique) de International Institute for Management Development, Government Artificial Intelligence Readiness (indice de préparation des gouvernements à l'intelligence artificielle) d'Oxford Insights, The Inclusive Internet Index (indice de l'Internet inclusif) de Economist Intelligence Unit, Indice mondial de compétitivité du Forum économique mondial, Indice mondial de l'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et Base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde. Voir Park, Jun et Kim, « Methodology for data analysis » (note de bas de page 6).

⁹ Réseaux (0,3), pouvoirs publics (0,2), entreprises (0,2), personnes (0,15) et écosystèmes (0,15).

15. Au niveau mondial, les résultats préliminaires indiquent que la région Asie-Pacifique¹⁰ est celle où le fossé est le plus marqué en ce qui concerne la transformation numérique, la plus grande différence résultant du fait que les pays disposant de technologies avancées de l'information et de la communication (TIC) accélèrent leur transformation numérique alors que les pays disposant de TIC moins avancées sont à la traîne. Les scores de transformation numérique indiquent une forte corrélation avec le niveau de revenu des pays, la majorité (67 %) des pays à haut revenu obtenant un score supérieur à 60, et la majorité (71 %) des pays à faible revenu un score inférieur à 20.

16. Les entreprises présentent la plus forte corrélation avec le score de transformation numérique aux trois étapes de la transformation numérique. Cela montre qu'elles jouent un rôle central parce qu'elles stimulent la recherche-développement sur les technologies d'avant-garde et adoptent les technologies de rupture pour la transformation numérique.

IV. Administration en ligne

17. Un autre élément crucial de la transformation numérique est l'administration en ligne, à savoir la fourniture d'informations et de services publics aux échelons national et local via Internet ou par d'autres moyens numériques. Les possibilités offertes par l'administration en ligne sont considérables, non seulement pour l'amélioration des dispositifs institutionnels et de la fourniture de services publics, mais aussi pour garantir l'inclusion, la participation, le respect du principe de responsabilité et la transparence et pour contribuer à renforcer la confiance du public.

18. L'administration en ligne ne se limite pas à la fourniture d'informations sur des sites Web. Depuis la pandémie de COVID-19, de nombreuses administrations offrent des possibilités de participation en ligne et les organismes de service public œuvrent de concert pour offrir des solutions partagées à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Les administrations ont également mis en place des plateformes uniques permettant d'accéder à un ensemble de services publics de manière interactive.

19. Les progrès en matière d'administration électronique peuvent être évalués à l'aide de l'indice de développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Cet indice est constitué de trois indicateurs concernant respectivement les services en ligne, les infrastructures de télécommunication et le capital humain. La majeure partie des pays qui présentent des valeurs très élevées de l'indice de développement de l'administration en ligne se concentre en Europe, puis en Asie.

20. Néanmoins, entre 2018 et 2020, une augmentation substantielle de la valeur moyenne de l'indice de développement de l'administration électronique a été enregistrée pour les pays à revenu intermédiaire inférieur. Sur cette période, trois pays d'Asie du Sud parmi les moins avancés – le Bangladesh, le Bhoutan et le Cambodge – sont passés dans le groupe supérieur de l'indice de développement de l'administration électronique alors qu'ils étaient dans le groupe moyen en 2018.

¹⁰ Par rapport à l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Afrique. Pour plus de détails, voir Park, Jun et Kim, « Methodology for data analysis » (note de bas de page 6).

21. Au Bangladesh, cette progression est largement due aux efforts déployés pour améliorer la connectivité numérique du secteur public et la prestation de services en ligne, ainsi qu'aux investissements dans le développement de l'aptitude des employés du secteur public à se servir des outils numériques. Au cours des dernières années, le Gouvernement s'est efforcé d'unifier 46 000 bureaux virtuels de l'administration publique et de fournir des informations et des services gouvernementaux avec souplesse et efficacité.

22. Au Bhoutan, la connectivité Internet a été étendue à environ un millier de bureaux des administrations publiques, écoles et hôpitaux, ce qui permet de fournir des services d'administration en ligne, tels que la délivrance de licences d'exploitations et le commerce douanier.

23. Au Cambodge, l'expansion des infrastructures de télécommunications a permis d'améliorer les taux de pénétration de la téléphonie mobile. Le Gouvernement a eu recours à des plateformes de médias sociaux et des sites Web pour impliquer les citoyens dans le processus décisionnel.

V. Passage au numérique

24. Les pays de l'Asie et du Pacifique sont à l'avant-garde de la transformation numérique. La République de Corée, par exemple, a été une des premières à déployer le réseau de systèmes sans fil de cinquième génération (5G). La Chine et d'autres pays de la région sont devenus les principaux fabricants de matériel numérique du monde pour la création d'applications numériques et de nouveaux médias sociaux. Globalement, la transformation numérique renforce la compétitivité des pays, stimule la productivité des entreprises et la production industrielle et offre aux individus de nouveaux outils et services, tout en faisant progresser la quatrième révolution industrielle et en ouvrant de nouvelles possibilités de développement durable.

25. La transformation numérique ne touche pas seulement les applications numériques, elle concerne aussi les personnes. La raison d'être d'une stratégie de transformation numérique devrait être de fournir à la population les outils et les services voulus de manière souple, adaptative et innovante. Comme tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques socioéconomiques reposent à présent sur les technologies numériques, les nouveaux modèles de développement et les cadres réglementaires qui favorisent la coopération interactive entre les administrations, les entreprises, les individus et les communautés internationales doivent être plus souples, plus adaptables et plus collaboratifs.

26. Les pouvoirs publics et les entreprises sont des acteurs essentiels de la transformation numérique, leurs rôles consistant respectivement à guider et à initier cette transformation. L'étude indique que le renforcement de la compétitivité des administrations et des entreprises aux trois étapes (création, adoption et accélération) est capital pour faire progresser la transformation numérique. Les États peuvent inciter les opérateurs Internet à investir conjointement dans l'infrastructure informatique et à la partager, réduire la complexité de la réglementation locale et des processus administratifs, et fournir en temps utile un accès aux équipements publics, tels que les gains créés pour les services publics. Dans les zones rurales et reculées où les revenus sont bas, les opérateurs ont souvent du mal à déployer l'Internet à haut débit. Dans ce cas, les gouvernements devraient encourager le partage des réseaux.

27. Une transformation numérique réussie et inclusive en Asie et dans le Pacifique ne dépend pas uniquement des politiques liées à l'infrastructure. Il est essentiel que les mesures de transformation numérique tiennent également compte des difficultés qui sont à l'origine de disparités du point de vue de la demande. Pour que davantage de personnes puissent utiliser Internet, il faut que son coût et celui des appareils et des forfaits de données soient plus abordables, en particulier pour les personnes à faible revenu. Pour y parvenir, les gouvernements pourraient, par exemple, fournir des aides pour l'achat d'appareils, les abonnements à Internet ou les forfaits mobiles. Parallèlement, les politiques fiscales devraient favoriser la souscription d'abonnements à Internet, l'acquisition d'appareils connectés et l'accès à des services de données. Il est également important de mettre en place des initiatives qui contribuent à promouvoir l'adoption et l'utilisation d'Internet et à en améliorer sa maîtrise et les capacités y relatives dans la population, ainsi que l'accès de tous au numérique, en particulier pour les personnes âgées ou handicapées, en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles.

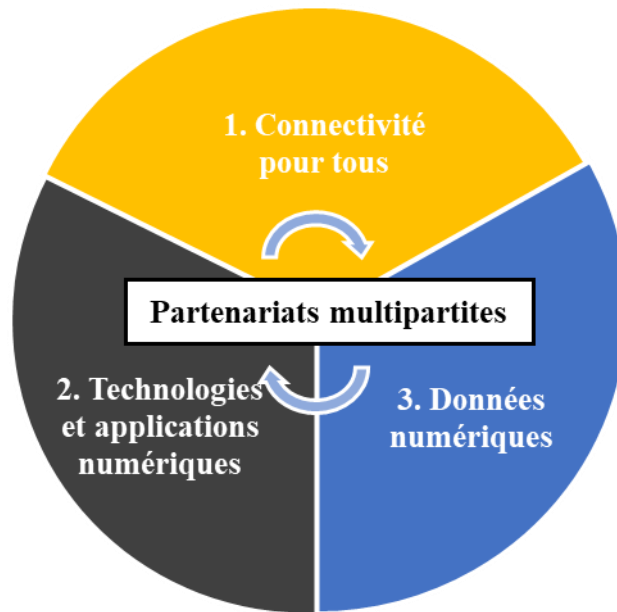
28. Il est également essentiel d'encourager la constitution d'une main-d'œuvre suffisamment nombreuse comprenant des professionnels tels que des spécialistes du numérique et des analystes de mégadonnées, tout en favorisant l'émergence d'un état d'esprit et d'une culture numériques associant l'ensemble de la société chez les fonctionnaires et les citoyens, qui sont le moteur de l'accélération de la transformation numérique. Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement promeut ces changements auprès des décideurs et des fonctionnaires de la région Asie-Pacifique grâce au programme de formation de l'Académie pour l'initiation des responsables publics aux technologies de l'information et de la communication.

29. Les gouvernements, les entreprises et la société civile doivent également coopérer pour promouvoir une société numérique ouverte aux personnes handicapées. Ainsi, les plateformes et les contenus numériques doivent être techniquement accessibles aux personnes souffrant de déficience visuelle, par exemple en permettant aux utilisateurs de modifier les polices et les couleurs et d'accéder aux informations au format audio. Pour favoriser l'accès des personnes ayant des difficultés d'audition, le contenu visuel et les conférences virtuelles devraient inclure une interprétation en langue des signes et le sous-titrage en temps réel. À cet égard, les gouvernements et les entreprises devraient suivre les normes et les principes de conception universelle comme les Règles pour l'accessibilité des contenus Web.

30. La pandémie a offert une occasion unique de renforcer encore les partenariats entre les gouvernements, les entreprises et les groupes sociaux aux niveaux régional et mondial. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que les pays peuvent garantir que ces percées technologiques profiteront à l'économie, à la société et à l'environnement de manière inclusive et durable.

31. L'objectif du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) (ESCAP/CICTSTI/2022/INF/1) est de fournir aux gouvernements un outil pour réduire la fracture numérique, accélérer la transformation numérique et relever ces défis stratégiques en mettant l'accent sur trois domaines d'intervention : la connectivité pour tous, les technologies et applications numériques, et les données numériques (figure V).

Figure V
**Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute
 Asie-Pacifique de l'information (2022-2026)**



VI. Questions soumises à l'examen du Comité

32. Les membres du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation sont invités à partager les perspectives stratégiques nationales relatives à l'analyse et aux recommandations figurant dans le rapport sur la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique de 2022, qui sera lancé lors de la quatrième session du Comité.

33. Le Comité est invité à proposer des solutions quant à la manière dont les constatations et les expériences peuvent soutenir l'application du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).

34. Le Comité souhaitera peut-être demander au secrétariat de coordonner des partenariats multipartites en vue de l'application du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026). À cet égard, le Comité souhaitera peut-être exprimer son soutien à la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le numérique de 2022, organisée par la CESAP et le Gouvernement de la République de Corée, sur le thème « Façonner notre avenir commun », qui se tiendra à Séoul les 9 et 10 novembre 2022, en tant que moyen important de promouvoir les partenariats multipartites sur la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique.